

novembre 2003

MISSION DU SOEAPT : En collaboration avec des organismes communautaires, fournir des services de dépistage et des interventions qui tiennent compte de la diversité culturelle et linguistique des clients afin de permettre aux enfants d'âge préscolaire de Toronto de réaliser leur plein potentiel en matière de communication.

Quand faire appel au Service d'orthophonie pour les enfants d'âge préscolaire de Toronto (SOEAPT)

Si votre préoccupation concerne le développement de la parole ou du langage de votre enfant (de la naissance jusqu'à son entrée au jardin d'enfants) ou de son audition (de la naissance à 2 ans), communiquez avec le SOEAPT en composant le 416 338-8255 ou le 416 338-0025 (ATS). Les parents, les soignants et les professionnels de la santé peuvent effectuer le renvoi d'enfant au SOEAPT.

Si vous soupçonnez un trouble sur le plan du développement de la parole ou du langage chez votre enfant, nous vous demanderons de nous fournir des renseignements à ce sujet et placerons le nom de votre enfant sur la liste d'attente. Nous communiquerons ensuite avec vous pour fixer la date de l'évaluation.

Si vous soupçonnez un trouble de l'audition chez votre bébé de 0 à 6 mois, il pourra subir un examen de dépistage dans une clinique communautaire s'il ne l'a pas subi à l'hôpital. Les bébés de 6 à 24 mois ne feront l'objet d'un examen de dépistage que si l'on soupçonne un déficit auditif.

Consultation en orthophonie pour les enfants en garderie

En collaboration avec le Children's Services Department de Toronto et d'autres fournisseurs de services communautaires, le SOEAPT vient d'élaborer une politique sur les consultations pour les enfants en garderie. Elle fournit un cadre de travail dont pourra se servir le personnel intervenant auprès d'enfants en garderie. Une copie de la politique a été envoyée à tous les services de garde d'enfants de Toronto.

Selon la politique, il est généralement préférable qu'un parent accompagne son enfant à l'une de nos cliniques communautaires lorsqu'il doit y subir une évaluation ou une intervention thérapeutique. Toutefois, si cela n'est pas possible, l'enfant pourra être évalué à la garderie. Après la séance d'évaluation, nous fixerons un rendez-vous avec l'orthophoniste, le parent, le superviseur et l'enseignant afin d'élaborer un plan de traitement pour l'enfant.

Dans le cas d'un trouble du langage, si la famille ne peut accompagner l'enfant à la clinique d'orthophonie pour participer à des interventions de groupe, nous recommanderons que le personnel de la garderie mette en œuvre les interventions recommandées.

Dans le cas d'un trouble de la parole (p. ex. si l'enfant parle de façon inintelligible en raison d'un trouble de l'articulation), une consultation en garderie n'est pas une intervention efficace. L'enfant doit souvent obtenir des services de thérapie directe. Si c'est le cas et si le parent ne peut accompagner l'enfant à ses séances de thérapie, le SOEAPT fera son possible pour lui offrir des services, et ce, cas par cas. Un membre du personnel de la garderie ou autre doit participer à toutes les séances de thérapie et mettre en œuvre les objectifs de la séance dans le programme quotidien de l'enfant.

Le côté plaisant de Langage et Liaison :

Recette de pâte à modeler

Voici une recette de pâte à modeler que vous pouvez préparer avec votre enfant. Jouer avec de la pâte à modeler est une activité merveilleuse qui encourage le développement du langage de l'enfant. Préparez la pâte ensemble, en ajoutant les ingrédients à tour de rôle et décrivez à haute voix ce que vous faites.

Incluez les images pour que votre enfant puisse suivre la recette tout seul. N'oubliez pas d'utiliser un langage simple si votre enfant communique à l'aide de mots ou de phrases simples.



Égayez l'activité et la conversation en ajoutant des cristaux de boisson aromatisés, des brillants ou du marc de café. Vous pourrez discuter de l'odeur, de la couleur et de la texture de la pâte.

Vous pouvez utiliser la pâte à modeler pour jouer à de nombreux jeux d'imitation. Vous pouvez créer des animaux et des « monstres », par exemple, ou utiliser la pâte à modeler à l'occasion d'une fête d'anniversaire.

La recette



Verser deux tasses d'eau bouillante dans un gros bol. 

Puis, ajouter 1/2 tasse de sel 

Ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire ou de vanille, des épices ou des cristaux de boisson.  

Ensuite, ajouter 2 cuillerées à soupe d'huile   

Ajouter 4 tasses de farine     

Puis ajouter 2 cuillerées à soupe de crème de tartre.   

Mélanger le tout. 

Enfin, pétrir la pâte. 

Profil de nos partenaires

Vous trouverez dans chaque numéro un court article décrivant les services de l'un de nos organismes partenaires. Dans le présent numéro, nous mettons en vedette l'organisme Voice for Hearing Impaired Children. Si vous êtes un organisme partenaire du SOEAPT et aimeriez soumettre le profil d'un organisme, veuillez faire parvenir votre article au rédacteur en chef par courrier électronique à l'adresse scohen@toronto.ca.

VOICE for Hearing Impaired Children

par Nora-Lynn McIntyre

VOICE est un groupe de soutien pour les parents qui a été mis sur pied à Toronto il y a plus de 35 ans à une époque où les parents d'enfants malentendants partageaient tous le même objectif. Ils voulaient que leurs enfants apprennent à écouter et à parler et qu'ils soient éduqués aux côtés d'enfants entendants.

De nos jours, VOICE est un groupe de soutien modèle doté de sections locales un peu partout en Ontario et au-delà. L'organisme fournit un soutien affectif et spécialisé aux parents d'enfants malentendants en organisant régulièrement des réunions, des ateliers et des camps. Il vise à sensibiliser davantage le public à la déficience auditive et à l'informer que les enfants malentendants ont la capacité d'apprendre à écouter et à parler.

VOICE reconnaît l'importance du Programme de services d'audiologie pour les nourrissons dont le mandat est de déceler les troubles de l'audition à la naissance et de fournir une intervention efficace, de l'information objective et du soutien aux familles d'enfants malentendants. Ainsi, les familles peuvent prendre des décisions éclairées au sujet de leur enfant et choisir l'option en matière de communication qui répond le plus à ses besoins. Le dépistage précoce d'un trouble de l'audition, assorti d'interventions appropriées, est essentiel pour assurer un développement normal de la capacité de communication de l'enfant.

VOICE est conscient de la confusion et de l'angoisse que ressentent les parents pendant plusieurs mois après avoir appris que leur enfant est atteint d'un trouble de l'audition. Les parents sont parfois bombardés de renseignements contradictoires et doivent prendre des décisions au sujet de l'éducation et de l'avenir de leur enfant qui auront des répercussions tout au long de sa vie.

L'organisme offre du soutien aux parents, leur fournit l'occasion de rencontrer d'autres parents dans la même situation et d'échanger de l'information de façon régulière. Il organise également des séances d'information et offre des services de thérapie auditive verbale.

Un Canadien sur dix sera atteint d'un trouble de l'audition à un moment de sa vie. Les préjugés sur la surdité abondent : une personne sourde est stupide; si vous portez une prothèse auditive, vous entendez parfaitement bien; si vous êtes sourd, vous n'êtes pas très intelligent; si vous parlez, vous n'êtes pas sourd. Or, tous ces préjugés sont faux.

Les enfants malentendants sont confrontés à ces préjugés tous les jours. L'ignorance du public est leur plus gros défi. VOICE plaide en faveur de la mise sur pied de mesures de soutien et de services dans les secteurs de la santé et de l'éducation qui permettront aux enfants malentendants ou sourds de s'intégrer dans le monde des entendants afin de devenir des membres à part entière de la société.

En raison du manque de programmes subventionnés par le gouvernement provincial, VOICE a mis sur pied un programme de thérapie auditive verbale qu'il offre aux familles d'enfants malentendants en organisant des activités de collecte de fonds. L'organisme sans but lucratif est ravi que la mise sur pied du Programme de services d'audiologie pour les nourrissons ait allégé la pression que suscite la nécessité d'organiser des activités de collecte de fonds pour cette forme de thérapie essentielle. L'organisme continuera de faire des pressions auprès du gouvernement afin que celui-ci accorde des fonds provisoires aux conseils scolaires ontariens pour leur permettre d'offrir des services aux enfants sourds et malentendants.

Des interventions ciblées effectuées par des professionnels qualifiés permettront aux enfants sourds et malentendants de se faire entendre.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les mesures de soutien et les services offerts par l'organisme VOICE, ou pour en savoir davantage sur notre organisme, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.voicefordeafkids.com ou composer le 416 487-7719.

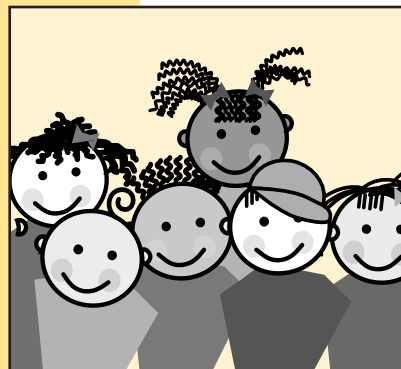
Le Prix commémoratif Jack Weber

Chaque année, le Service d'orthophonie pour les enfants d'âge préscolaire de Toronto a le plaisir de collaborer au processus de nomination du Prix commémoratif Jack Weber. Ce prix est décerné à un membre de la communauté, autre qu'un orthophoniste, qui a fait preuve de dévouement, de créativité et de compétence dans le domaine du développement du langage et de la parole des enfants. Jack Weber est l'ancien directeur du Service d'orthophonie d'Adventure Place, un centre pour les enfants et les familles de North York. Il a travaillé avec acharnement en vue d'aider les jeunes enfants atteints d'un trouble du langage ou de la parole à réaliser leur plein potentiel. Si vous souhaitez faire une nomination, veuillez communiquer avec Valerie Usher à Adventure Place, en composant le 416 744-7650.

Programme de services d'audiologie pour les nourrissons de Bébés en santé

par David Highgate, coordonnateur du Programme de services d'audiologie pour les nourrissons du Centre de santé William Osler à Etobicoke

Le dépistage de la surdité est un processus rapide et facile qui ne présente aucun risque. Un professionnel administre deux tests de dépistage : le DPOAE (Distortion Product Otoacoustic Emissions) et le AABR (Automated Auditory Brain Stem Response). Le premier est un test portatif facile et rapide qui est administré au chevet de l'enfant.



D'après mon expérience, la majorité des parents sont heureux de participer eux-mêmes au processus de dépistage. Ceux qui ne le sont pas ont simplement besoin de se faire davantage expliquer les raisons pour lesquelles un test de dépistage est

nécessaire et le mode de fonctionnement du matériel.

Lorsque les résultats du DPOAE révèlent la nécessité d'une consultation, l'intervenant administrera le AABR dans un endroit tranquille. En apprenant que leur bébé doit subir un deuxième test, la majorité des parents ressentent une certaine anxiété. Il est bon de leur expliquer qu'un résultat positif au premier test peut être dû à la congestion ou à la présence de liquide dans les oreilles du bébé.

Si les résultats du AABR révèlent aussi la nécessité d'une consultation, le renvoi de l'enfant sera recommandé au Programme de dépistage de la surdité afin de subir d'autres examens dans la communauté. Ordinairement, ces examens ont lieu lorsque le bébé a 2 ou 3 semaines pour s'assurer que les résultats ne sont pas influencés par la présence de liquide dans les oreilles ou par la congestion.